

Fiche Technique - Module XSole PTI



Le module électronique XSole PTI intégré aux semelles permet d'apporter une protection active aux travailleurs équipés.

Bon à savoir

Le module combine les informations GPS, GSM et Bluetooth puis les envoie selon l'activité du porteur. Le signal sécurisé est reçu puis traité par la plateforme TRAXxs. L'application XS Manager permet d'assurer la gestion des alertes et la supervision des semelles (notification, sécurité positive, paramétrage à distance).

Principaux types d'alertes

Perte de verticalité : Le capteur détecte une position non conventionnelle. Une préalerte est déclenchée sous forme de vibrations discontinues. Sans réponse à la préalerte, la semelle envoie automatiquement l'alerte.

SOS volontaire : En cas de violence, d'agression ou pour demander de l'aide, le travailleur déclenche un SOS invisible en tapant 3 fois son pied droit contre le pied gauche.

Alerte évacuation : En cas de risque (attentat, incendie...), le responsable sécurité d'un site peut envoyer une alerte à tous les porteurs équipés. Il visualisera alors en temps réel le suivi de l'évacuation.

Témoin lumineux

Un témoin lumineux clignotant vous indique que votre module est fonctionnel. Si ce témoin ne clignote pas, c'est que la semelle n'est pas chargée.

Description du produit

Boîtier : TPU/Epoxy/Aramide

Technologies de communication : GSM/GPRS/LTE-M/NB-IoT/BLE

Fréquences couvertes : 850/900/1800/1900/1575/2400 MHz

Géolocalisation : GNSS multi-constellations 72 canaux, sensibilité -166 dBm

Connectivité : SIM M2M multi-opérateurs à couverture Europe

Température de fonctionnement : jusqu'à 50°C

Mise à jour : FOTA (Firmware Update Over the Air)

Sécurité : TLS

Référence produit	Largeur	Hauteur	Longueur	Poids
XSE_001	5 cm	0,7 cm	12 cm	80 g

Compatibilité électromagnétique (CEM)

L'électronique satisfait aux exigences des directives européennes concernant les émetteurs à faible portée.

- Directive sur les équipements radioélectriques (RED) 2014/53/UE
- Directive basse tension (LVD) 2014/35/UE
- Directive compatibilité électromagnétique (CEM) 2014/30/U

Environnement

Matériau nécessitant un traitement de déchet spécifique. Pour plus d'information, contactez vos autorités locales. Possibilité de récupération de matériau.



La dernière version de ce document est disponible au téléchargement sur www.traxxs.net